

Novembre
2015

St-Paul Infos

Pour recevoir cette
lettre par mail,
inscrivez-vous à la
Mairie ou directement à
stpaulinfos@orange.fr

AGENDA

- ✓ **28 novembre** : atelier décorations de Noël
- ✓ **2 décembre** : après-midi Tisane
- ✓ **4/5 décembre** : téléthon
- ✓ **6 décembre** : thé dansant
- ✓ **6 et 13 décembre** : élections régionales
- ✓ **18 décembre** : fête de Noël de l'école
- ✓ **31 décembre** : réveillon de la St Sylvestre à la salle des fêtes.



Frelons asiatiques

Avec l'automne et les grosses bourrasques de la semaine, les arbres ont subitement et rapidement perdu leurs feuilles. C'est maintenant qu'apparaissent les volumineux cônes des nids de frelons asiatiques.

Plus rien à faire à cette saison, les nids vont être déserts d'ici peu. Mais, dans la lutte contre la prolifération de cet insecte, c'est le moment de l'inventaire : quatre nids nous ont déjà été signalés ; si vous en découvrez un à proximité de chez vous, ou au fil de vos balades, merci de le signaler à la mairie, où nous établirons une cartographie.

Un article complet dans le bulletin municipal vous dira ce qu'il faudra faire au printemps. Merci de votre implication

Décorons le bourg pour Noël !

Suite au succès rencontré l'an dernier, votre équipe municipale vous propose de participer à nouveau à la décoration du bourg pour Noël : un atelier de **fabrication de décorations de Noël** aura lieu le **samedi 28 novembre 2015** après-midi à la salle des associations.

Cet atelier est ouvert à tous, petits et grands.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire à la Mairie avant le 27 novembre.

Les horaires précis vous seront communiqués après inscription en fonction du nombre de participants.

Elections Régionales

Les **6 et 13 décembre** prochains, les électeurs sont invités à venir élire les nouveaux Conseils Régionaux, suite à la nouvelle carte des régions, dessinée dans le cadre de la loi NOTRe, promulguée le 7 août dernier. Même si la nouvelle échelle régionale semble être pour certains un recul de la proximité, il est nécessaire de rappeler, dans les temps troublés que nous vivons, l'importance du vote : Voter est un droit, chèrement acquis naguère, c'est aussi un devoir pour tout citoyen.

Vous souhaitez proposer un nom pour votre grande région, allez sur : magranderegion.fr

Si tu prends ma place, prends mon handicap !

Les places « Personnes à Mobilité Réduite » vont être redéfinies dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public.

Merci de respecter les places dédiées actuelles : elles sont exclusivement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite !

On note beaucoup d'incivilités sur la place située sur le côté de la supérette et à l'école... à chacun de faire preuve de civisme !...

Restaurant scolaire

► La première réunion de chantier du restaurant scolaire a eu lieu le 17 novembre dernier, nous sommes désormais dans la phase préparatoire.
Les travaux devraient débuter le 14 décembre.

Collecte des encombrants et réemploi, comment ça marche ?

Vu le succès de la première opération de collecte de réemploi au printemps dernier, et en amont de la collecte des encombrants qui aura lieu du 14 au 18 décembre 2015, la Communauté de Communes de Noblat réitère son partenariat avec l'association « Le Monde allant vers » (ressourcerie basée à Eymoutiers) pour collecter les 9 et 10 décembre prochains les objets que vous souhaitez destiner au réemploi.

Les objets collectés pour le réemploi auront vocation, grâce aux salariés de la ressourcerie, à être transformés, réparés, et remis en service pour être réutilisés. Un moyen supplémentaire de lutter utilement contre le gaspillage.

Jusqu'au vendredi 4 décembre à 12h, vous pouvez vous inscrire pour la collecte des encombrants, du réemploi, ou des deux selon votre choix, auprès du secrétariat de la Communauté de Communes de Noblat. Seuls les encombrants et objets inscrits seront ramassés.

Quelques détails...

Concernant le réemploi :

- Dates de collecte : le mercredi 9 et le jeudi 10 décembre

Les objets devront être déposés devant la maison en bordure de chaussée. La collecte débutera le mercredi 9 décembre à 8h.

- Il s'agit d'objets ou de mobilier dont nous vous n'avez plus l'usage et que vous souhaitez destiner au réemploi (meubles, vaisselle, bibelots, vêtements, literie, livres, luminaires, jouets, électroménager, appareil de chauffage...)

- La liste complète est consultable en mairie, à l'accueil de la Communauté de Communes de Noblat et sur notre site internet www.ccnoblat.fr

Concernant les encombrants :

- Date de collecte : du lundi 14 au vendredi 18 décembre

Les objets devront être déposés devant la maison en bordure de chaussée le dimanche 13 décembre au soir.

- **Sont exclus du ramassage :** *plaques en fibrociment, bidons vides ou pleins, gravats, batteries, Cartons, Bouteilles de gaz et extincteurs, TV, écrans ordinateurs, minitel, déchets explosifs et radioactifs, cuve de mazout, pneus.*

- Possibilité d'enlèvement d'épave (modalités au 05 87 22 99 00)

Pour s'inscrire :

Tél. : 05 87 22 99 00

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;

le mercredi de 9h00 à 12h00



- Vous avez besoin de remblai ?
Venez déposer une demande à la mairie.
Vous serez prévenus des disponibilités (suite à certains travaux de terrassement ou curage de fossé).